

**OBJET**      **DENOMINATION DE PLACES**  
Place Paul Vergès (Espace Océan)  
Place Droits de l'Homme et de la Laïcité (Champ-Fleuri)

---

Paul VERGES, incontournable figure politique de la Réunion depuis 1955, nous a quittés dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 novembre 2016.

Né le 5 mars 1925 à Ubon Ratchathani, dans l'ex-Royaume de Siam (Thaïlande), d'une mère institutrice et d'un père, Raymond VERGES, médecin et consul de France, Paul VERGES rentre avec sa famille à la Réunion en 1931. Après quelques années d'engagement dans la résistance à partir de 1942, il intègre à la libération la section coloniale du Parti Communiste Français. Suite à des événements confus ayant entraîné la mort d'Alexis de Villeneuve en mai 1947, il est transféré en métropole et condamné à de la prison avec sursis.

De retour sur l'île en 1954, il prend la direction du journal « Témoignages », fondé par son père dix ans plus tôt, et entame une carrière politique, élu Conseiller Général de Saint Paul dès 1955 puis Député l'année suivante.

En 1959, soucieux de s'affranchir de Paris, il fonde le PCR, dont il demeure le leader incontesté jusqu'à ces dernières années. Le mot d'ordre est alors l'autonomie de l'île, et la popularité du PCR se heurte à l'hostilité des autorités. Condamné en tant que directeur de Témoignages pour « atteintes à la sûreté de l'Etat », Paul VERGES entre en clandestinité mars 1964. Cette période de vingt-huit mois confère au PCR et à son leader un capital en matière de lutte pour les libertés. Un non-lieu interviendra en 1964.

Maire emblématique du Port de 1971 à 1989, dont il redessine en profondeur l'urbanisation, Paul VERGES devient Sénateur en 1996, puis accède en 1998 à la présidence du Conseil Régional, où il sera reconduit jusqu'en 2007. Ce poste privilégié lui permettra de mettre en œuvre ses idées d'ouverture de l'île à l'international et d'aménagement du territoire, tout en se révélant un fervent combattant contre le réchauffement climatique : il préside l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) depuis sa création en 2001.

Doyen du Sénat, Paul VERGES détient le record de longévité parmi les élus français, depuis son premier mandat en 1955 jusqu'à son départ du 12 novembre 2016.

Pour l'ensemble de son œuvre, pour sa vision avant-gardiste de la société réunionnaise, pour sa conviction dans les combats en faveur de la liberté, pour ses implications sociétales et politiques, la Ville de Saint-Denis entend rendre hommage à Paul VERGES en dénommant la place récemment livrée de l'Espace Océan (plan ci-annexé) :

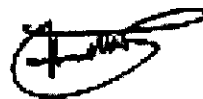
**Place Paul VERGES.**

**Rapport n° 16/7-18**

Par ailleurs, le Conseil Départemental souhaite compléter la dénomination actuelle de la place des Droits de l'Homme, à Champ-Fleuri (plan ci-annexé), qui devient :

**Place des Droits de l'Homme et de la Laïcité.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Signé électroniquement par :  
Gilbert ANNETTE  
Le 26/12/2016 17:46

**OBJET DENOMINATION DE PLACES**  
Place Paul Vergès (Espace Océan)  
Place des Droits de l'Homme et de la Laïcité (Champ-Fleuri)

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, en son article 69 modifiant l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière ;

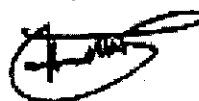
Vu le RAPPORT N° 16/7-18 présenté par Monsieur ANNETTE Gilbert, Maire, au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve les nouvelles dénominations de places :

- Place Paul Vergès (Espace Océan),
- Place des Droits de l'Homme et de la Laïcité (Champ-Fleuri).

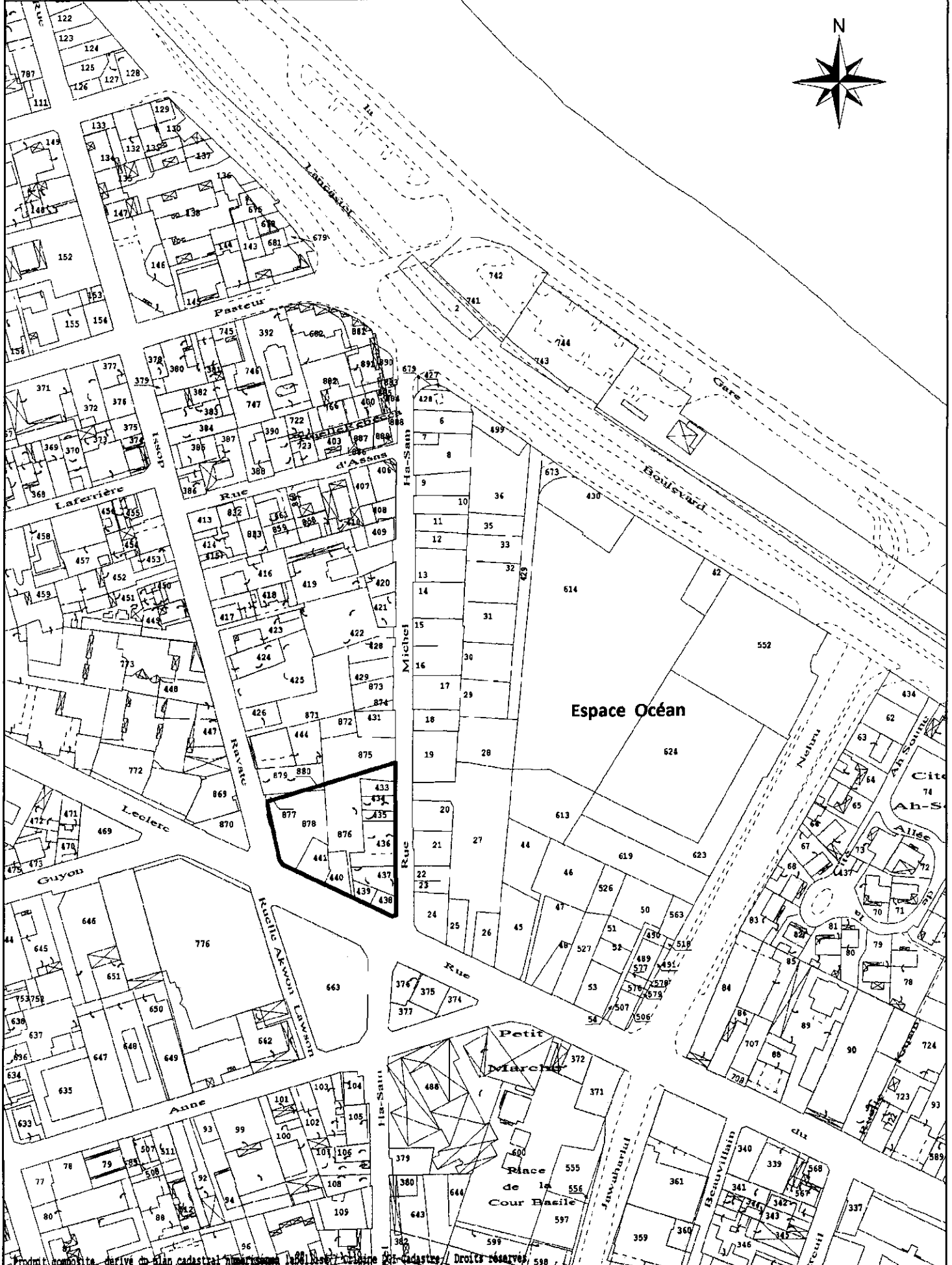


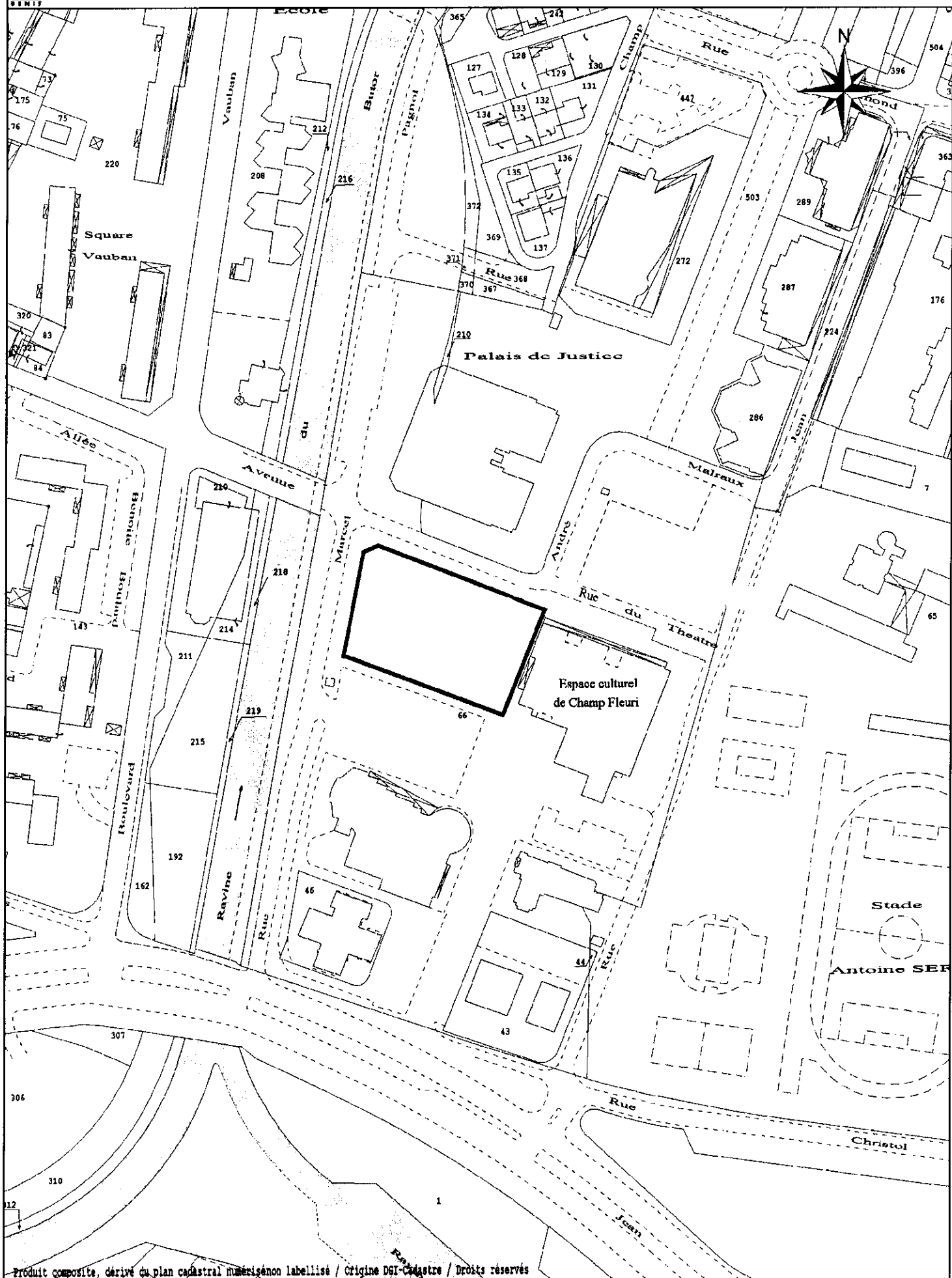
Signé électroniquement par :  
Gilbert ANNETTE  
Le 26/12/2016 17:46



# Place Paul VERGES

Ech : 1/ 2000





Produit composite, dérivé du plan cadastral numérisé non labellisé / Origine DGI-Cadastre / Droits réservés